

Des citoyens poussent pour le droit de vote des étrangers

ÉLECTIONS Cette ouverture ne s'appliquerait qu'en Région bruxelloise

► 415.000 personnes sont potentiellement concernées.

► Le contexte politique est néanmoins plutôt défavorable à une telle modification des lois électorales.

Mobilité, urbanisme ou encore qualité de l'air. Autant de sujets sur lesquels les quelque 415.000 Bruxellois non belges – soit un bon tiers de la population de la capitale – n'ont pratiquement pas voix au chapitre, du moins au niveau de leur bulletin de vote. En effet, même s'il est ouvert, sous certaines conditions, au niveau communal, le droit de vote des étrangers pour les élections régionales n'existe actuellement pas. Pourtant, à en croire une carte blanche publiée ce matin par la plateforme #1bruVote, une partie de la population bruxelloise s'estime prête à prendre davantage de responsabilités dans la vie politique d'une ville-région au statut si particulier. Cette plateforme, se décrivant comme citoyenne et non partisane, demande concrètement dans son manifeste l'ouverture du droit de vote aux étrangers – tant européens que non-européens – pour les élections régionales, moyennant 5 ans de résidence. Tout ceci avant les prochaines élections.

Actuellement, le texte a déjà été cosigné par une centaine de personnes, dont plusieurs personnalités issues du monde académique. A la base, il y a chez certains résidents étrangers la frustration d'être mis à l'écart de certains enjeux de la vie locale bruxelloise qui se décident au niveau de la Région et non de la commune. « Je suis quelqu'un de

très impliqué pour mon quartier, notamment sur des questions comme l'accessibilité des personnes handicapées et pourtant, je n'ai pas d'emprise sur une série de sujets » considère Nora Bednarski, porte-parole de la plateforme et citoyenne partageant la double nationalité polonaise et canadienne. Le collectif rappelle que de nombreux résidents non belges contribuent pourtant aux politiques régionales via leurs impôts, contrairement à une idée reçue relativement répandue et due en partie au régime d'exception des fonctionnaires européens et internationaux, qui ne paient pas leurs impôts sur le revenu en Belgique. Un argument non valable, selon #1bruVote, puisque ces derniers ne seraient que 35.000 environ sur Bruxelles et qu'ils paient bien des taxes aux niveaux communal et régional.

L'ambition du manifeste est-elle réaliste pour autant ? Sur le papier, le collectif estime que l'Europe lui donne les arguments pour légitimer sa démarche. En effet, une directive européenne accorde actuellement le droit de vote à tout niveau que chaque Etat membre définit comme unité de base de ses collectivités locales.

En Belgique, c'est assez logiquement qu'on a choisi à l'époque que c'était les communes qui correspondaient le mieux à cette définition. Néan-

moins, #1bruVote souligne que Bruxelles, par son caractère de « ville-région », concentre une série de compétences locales au niveau de pouvoir supérieur, à savoir la Région. « La Belgique pourrait changer cette définition en modifiant sa législation nationale, puis en notifiant simplement cette modification à la Commission européenne, qui sera publiée en droit communautaire dans un délai de trois mois. »

Mais ça, c'est sur le papier. Car dans les faits, transposer cette bonne volonté en réalité politique s'avère un peu plus complexe. Le collectif ne s'engage d'ailleurs pas trop sur ce terrain-là. « Nous ne voulons pas préjuger de la solution. C'est un appel pour les acteurs politiques qui ont la main sur cette décision », précise Nora Bednarski.

S'il ne réclame l'ouverture du droit de vote que sur Bruxelles, l'appel soulève un lot de questions connexes. Faut-il, par exemple, élargir le droit de vote

aux étrangers au sein des deux autres Régions ?

Pour Denis Duez, président de l'Institut d'études européennes à l'Université Saint-Louis et cosignataire de la carte blanche, cette question est fondamentale, car n'accorder ce privilège qu'aux étrangers bruxellois créerait de fait « un nouveau régime de discrimination » entre les Régions.

Sur le plan politique, la question est loin d'être réglée. Rappelons d'abord que la décision ne revient pas à Bruxelles, mais doit être prise au niveau de la Chambre, moyennant une majorité des deux tiers et ce dans chaque groupe linguistique. En 2016, Philippe Close lançait lui-même un appel similaire, alors

qu'il était chef du groupe PS au Parlement bruxellois. Suivi à l'époque par Ecolo et encouragé par Défi, il s'était vu faucher en plein élan par le MR au niveau fédéral, même si le chef des libéraux bruxellois Vincent De Wolf s'était montré plutôt favorable pour une ouverture, en faveur des Européens uniquement. Contacté à nouveau, le porte-parole du président du MR Olivier Chastel fait savoir que l'avis de son parti n'a pas bougé d'un iota entre-temps. « Le droit de vote s'acquiert par l'acquisition la nationalité », fait-il valoir. Côté flamand, la N-VA et l'Open VLD s'étaient également positionnés contre.

Dès lors, les non-Belges peuvent-ils s'attendre à faire la file pour aller voter aux prochaines régionales, en mai 2019 ? « Si vous regardez au niveau de la majorité fédérale, évidemment que non. Mais ça n'empêche pas que le débat soit ouvert », estime Pascal Delwit, politologue à l'Université libre de Bruxelles (ULB) et également cosignataire du manifeste. ■

ARTHUR SENTE

RÉSULTATS

Un impact incertain

Une question qui revient souvent dans cette discussion est celle de l'impact qu'une telle mesure aurait sur les résultats électoraux. Pour Denis Duez, il s'agit pourtant d'un faux débat. *« Le droit de vote aux élections locales n'a pas bousculé les équilibres électoraux. »* Pascal Delwit se montre plus nuancé. *« De manière générale, la question de la nationalité a peu de chose à voir là-dedans »,* estime-t-il, rappelant que les gens votent plutôt en fonction de leur profil socio-économique. Une analyse de la répartition géographique à Bruxelles de ces nouveaux votants serait donc plus pertinente. Tout dépendra, d'après lui, des publics qui s'approprient le plus ce nouveau droit. Si le sud de Bruxelles et les étrangers aisés se mobilisent en masse, il imagine un renforcement en faveur du centre-droit. Si c'est le nord-ouest, cela profitera plutôt à la gauche. La réponse se situe visiblement quelque part entre les deux options. *« Selon mes anticipations, Ecolo et le MR seraient les bénéficiaires nets. »*

A.S.E.